Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de

Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Quorum : 25
Secrétaire de séance :
M. SUFFET

Séance du 4 juin 2026

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville pour sa séance ordinaire du mois de juin 2026, sous la présidence de Mme Pascale BORIES, maire.

Présents :

MM Mmes SANCIAUME, GALATEAU LEPERE, ZANIRATO, CLAPOT, ORCET, BONIFAY, DEMARQUETTE MARCHAT, SUFFET, BOUT, SALADIN, CREPIN, XOLIN, FERNANDEZ, TRI, DEKER, BRUN, BAYLE, TOULOUSE, ARTHUR, DUMAS FILLIERE, LIETARD, SINATRA, GRAU (arrive à la question n° 4), GOY, CAPRON (arrive à la question n° 2), BOCZKOWSKI

Procurations :

Mme CHEVALIER à M. SANCIAUME
M. CARRY à M. BONIFAY
M. DESCLOUX à M. ORCET
Mme TORRES à Mme CLAPOT
M. GRAU à Mme BORIES
Mme NOVARETTI à Mme BOCZKOWSKI
M. GAVAZZI à M.CAPRON

6 - OBJET : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Désignation de représentants – Désignation des représentants de la commune à la Régie Festivals

Rapporteur : Mme BORIES

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260609-N6-04-06-2026-AI
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Par délibération du 8 avril 2026, la commune a désigné les représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la régie Festivals.
Parmi ces représentants, figurait Madame Virginie DUMAS FILLIERE.
Or, depuis, Mme Virginie DUMAS FILLIERE a été désignée représentante par la communauté d'agglomération du Grand Avignon. Aussi, il convient de la remplacer par un autre représentant du conseil municipal dans cette instance.
C'est pourquoi, je vous propose de désigner M. François ZANIRATO en lieu et place de Madame Virginie DUMAS FILLIERE au sein du conseil d'administration de la Régie Festivals.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 9 juin 2026.

Le Secrétaire de séance

Emmanuel SUFFET

Mme le Maire

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20260609-N6-04-06-2026-AI
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026